

abus de faiblesse et confiance sur une personne agée illétrée et faible niveau d'instruction

Par formule, le 09/03/2020 à 19:02

Bonsoir, AIDEZ MOI???? Ma mère est vietnamienne, elle n'a jamais été à l'école, elle est âgée de 88ans, elle est illétrée, ne sait pas gérer l'argent c'est ma SOEUR qui l'a prise chez elle il y a 2ans1/2 pour avoir l'emprise sur sa retraite qui est conséquente, (le problème n'est pas pour l'histoire de la retraite car ma soeur s'en occupe, malgré ses menaces et chantages en lui disant; ""aussi non je te met en maison de retraite"" ma mère est illétrée, elle ne sait pas lire, ni écrire, ni compter, elle perd un peu la tête 88ans, donc elle fait confiance à ma soeur. Ma mère a une maison et voudrait aller vivre dans sa maison, mais ma soeur (a mis la maison de ma mère en location...je pense que les papiers de location de la maison ne sont pas en règles)) et maintenant ma soeur fait tout pour faire signer ma mère pour vendre la maison et bien sûr garder cet argent.

PAR LA LOI ON NE PEUT PORTER PLAINTE CONTRE SA PROPRE FAMILLE..... Ma soeur fait des faux et usages de faux, est interdit bancaire, ext...... J'ai essayé de mettre ma mère sous tutelle mais IMPOSSIBLE car n'étant pas en contact avec mes autres soeurs ou il me faut leurs signatures et accords. J'ai dit à ma mère je resterai avec toi dans ta maison, mais comme elle est aveuglée par ma soeur et lui fait entièrement CONFIANCE, je n'ai pas de solution pour le bien être de ma mère

AIDEZ MOI.....COMMENT FAIRE??? JURIDIQUEMENT

Par youris, le 09/03/2020 à 19:53

bonjour,

vous devez demander le placement de votre mère sous une mseure de protection de majeur incapable comme la curatelle ou la tutelle.

voir ce lien:

https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2120

salutations